

Cabinet du Président

Emmanuel Fèvre
cabinet-president@ccpg.fr

N/Réf : FD/064367
Objet : Syndicat Mixte Monts Jura



Économie et emploi
Technoparc
Aménagement du territoire
Relations Frontalières
Eau et assainissement
Contrat de rivières
Gestion des déchets
Environnement
Réserve naturelle
Affaires culturelles
Fort l'Écluse
Développement touristique
Sentier et randonnée
Affaires sociales
Clic
Petite enfance
Contrat de sécurité
Point d'Accès au Droit
Développement des TIC

Monsieur Rachel Mazuir
Président du Conseil Général de l'Ain
Hôtel du Département
45 avenue Alsace Lorraine
BP 114
01003 BOURG EN BRESSE

Gex, le 06 Août 2014

Monsieur le président,

Je fais suite au recours de Gérard Paoli devant le Tribunal Administratif de Lyon concernant l'élection des délégués du Conseil Général de l'Ain au Syndicat Mixte Monts Jura.

Je viens d'être informé que le Tribunal Administratif a annulé cette élection.

Le SMMJ se trouve maintenant dans une impasse qui nécessite de trouver une réponse rapide si on veut qu'il assure la prochaine saison d'hiver avec efficacité.

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité de trouver une solution commune et partagée par nos deux institutions.

Ce qui est en jeu, c'est l'intérêt général, celui du SMMJ et l'avenir des hommes qui relèvent d'une économie touristique fragile.

Il y a urgence à agir car, depuis les élections municipales, nous entamons le cinquième mois de période transitoire concernant la mise en place d'un nouvel exécutif à la tête du SMMJ à même de conduire son avenir.

Pour se faire, et dans l'esprit d'ouverture qui m'a toujours animé, je vous propose que la présidence du syndicat mixte soit assurée par un conseiller général.

Nous pourrions aller très rapidement dans cette voie puisqu'avec l'annulation de l'élection par le Tribunal Administratif, les élus précédents du Conseil Général sont légitimes à siéger au SMMJ pour représenter le Conseil Général de l'Ain.

Je suis à votre disposition pour évoquer ce sujet, vous rencontrer et trouver l'issue qui donne satisfaction à toutes les parties afin d'assurer la pérennité du SMMJ et de la station Monts Jura.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le président,

Christophe Bouvier

